

**DISCOURS DE Mme LA REPRESENTANTE RESIDENTE DU PNUD A
L'OCCASION DE L'ATELIER DE CONCERTATION ETAT/SECTEUR
PRIVE
23 et 24 février 2004**

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement
Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
Messieurs les membres du Corps Diplomatique,
Chers Collègues,

Il ya 4 ans déjà que le mécanisme de la concertation Etat /Secteur privé a été mis en place par le Gouvernement Mauritanien avec l'appui du PNUD pour permettre au secteur privé de jouer pleinement le rôle qui leur incombe dans le développement économique et social du pays.

Le PNUD dans le cadre de son programme d'appui au PNBG pour les années 2003-2005 a souhaité continuer à appuyer cette concertation dans le prolongement de ses interventions passées.

Cette initiative rentre dans le cadre de la politique de désengagement de l'Etat du secteur économique et des réformes institutionnelles, entreprises depuis quelques années. L'objectif de l'atelier qui nous réunit aujourd'hui est de :

- faire une évaluation de trois années de fonctionnement du dispositif de concertation ;
- rendre compte des progrès accomplis et de faire part des insuffisances et des difficultés rencontrées ;
- mesurer l'impact des acquis issus de la concertation sur l'amélioration des résultats des entreprises et leur compétitivité ;
- mieux cerner les aspects favorables au développement du secteur privé, à la fois pour l'encadrement et pour les structures ;
- formuler de nouvelles propositions et recommandations visant à rendre le cadre de concertation plus efficace et plus performant ;
- participer à l'élaboration d'une esquisse de plan d'actions prioritaires de concertation pour les deux ans à venir.

C'est dire l'importance que le PNUD accorde au renforcement de cette concertation qui doit aboutir à un partenariat efficace entre l'Etat et le secteur privé permettant l'éclosion des initiatives, mais aussi et surtout leur pérennisation. La re dynamisation de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'industrie est à cet égard salutare. Je renouvèle ici notre disponibilité à accompagner et soutenir la concertation et les initiatives qui vont dans le sens de son renforcement.

Je vous remercie